

jazz.schweiz.suisse.svizzera.
sms

Schweizer Musik Syndikat SMS
Syndicat Musical Suisse SMS
Sindacato Musica Svizzera SMS
PO Box 3021
CH 2500 Biel / Bienne 3

T +41 32 535 02 24
info@sms-online.org
www.sms-online.org

Rapport d'activité 2009

**Syndicat Musical Suisse
Schweizer Musik Syndikat
Sindacato Musica Svizzera**

La fédération du jazz et des musiques d'improvisation en Suisse
Eine starke Organisation für den Jazz und die improvisierte Musik in der Schweiz
La federazione svizzera del jazz e delle musiche d'improvvisazione
Swiss Jazz Association

www.sms-online.org

SOMMAIRE:

- 1. Rétrospective 2009**
- 2. Membres et assemblée des membres
Présidence et comité, bureau de direction et secrétariat**
- 3. Subventions, subsides et ressources**
- 4. Publications**
- 5. Prestations et services aux membres**
- 6. Représentations et délégations aux associations faitières
et institutions culturelles**
- 7. Projets 2010**
- 8. Chronologie des événements marquants et activités en 2009**

1. Rétrospective 2009

En 2009, le comité a rempli toutes les tâches définies dans ses statuts et recommandées par l'OFC.

Le fonctionnement interne de l'association a été marqué par des modifications personnelles et de structures au sein du comité et de la direction opérationnelle. Lors de l'assemblée générale de mars 2009, Marianne Doran a été élue nouvelle présidente du SMS et l'ancienne structure de direction comprenant un comité et un „comité de direction“ avec des charges rémunérées a été dissoute au profit d'un nouveau secrétariat général. Pierrette Froidevaux a quitté son poste de secrétaire en été 2009 – nous lui adressons ici nos vifs remerciements pour son grand engagement durant de nombreuses années. Un nouveau secrétaire général a été nommé à mi-juillet en la personne de Vincent Favrat, de Lausanne. Ces réorganisations internes ont nécessité le recours à toutes les ressources disponibles pour permettre à la nouvelle équipe de direction autour de la présidente et du secrétaire général de s'initier à leurs tâches. La réorganisation du SMS étant achevée, le SMS peut se concentrer à nouveau sur ses tâches de base.

Le redoublement d'efforts dans le domaine des relations publiques lors des grands festivals de jazz en Suisse a permis au SMS de gagner plus de 20 nouveaux membres à sa cause.

Un des objectifs majeurs de 2009, soit le renforcement de notre action en Romandie, a été réalisé grâce aux actions suivantes:

- L'étude menée par Christian Steulet sur mandat du SMS s'est terminée en été 2009. Les mesures en découlant sont encore à l'étude et seront publiées en 2010.
- La nomination d'un nouveau secrétaire général en la personne d'un francophone a permis de donner plus de poids aux actions menées par le SMS en Suisse romande.
- Des coopérations avec des organisations de musique en Romandie ont été initiées et intensifiées (Onze+, AMR, AGMJ, Trock).

Evénements marquants en politique culturelle

- Consultation des organisations KUOR

Lors de la séance du Conseil Suisse de la Musique du 27.10.09, ses membres ont été invités à participer à la consultation sur les directives KUOR. Le CSM réunira les prises de position en un document qui sera remis à l'OFC. Marianne Doran et Vincent Favrat ont élaboré la prise de position du SMS. Marianne Doran a convaincu deux associations professionnelles importantes, l'Association Suisse des Musiciens et Action Swiss Music, de s'associer à la prise de position du SMS et a remis au CSM la prise de position consolidée des trois associations. La position du SMS a également pu être coordonnée avec le SMV.

- Coalition suisse pour la diversité culturelle - Convention 2005 de l'Unesco

Le SMS est membre de la Coalition depuis 2008. En octobre 2009, la Coalition a publié son rapport sur les travaux élaborés avec la Commission suisse de l'Unesco sur un projet commun: «La diversité culturelle – plus qu'un slogan! - Propositions pour la mise en œuvre de la convention 2005 de l'UNESCO en Suisse». Plusieurs groupes de travail ont été formés et ont établi, avec la collaboration des acteurs culturels nationaux concernés, un catalogue de propositions visant à protéger et à promouvoir la diversité des expressions en Suisse et à favoriser la contribution de la Suisse à la promotion de la diversité culturelle dans le monde. Les résultats sont très intéressants. La soixantaine de spécialistes mobilisés pour établir le rapport "La diversité culturelle – plus qu'un slogan" recommandent „une prise de conscience plus forte dans la vie culturelle de notre pays et une meilleure place pour la culture dans la politique générale de la Suisse». Ce rapport sort une année jour pour jour après la pleine adhésion de la Suisse à la convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle. Le rapport est à lire sur www.kulturellevielfalt.ch.

- Révision de la Loi sur l'encouragement de la culture LEC et de la Loi Pro Helvetia LPH

Le 11 décembre 2009, les chambres fédérales ont adopté la Loi sur l'encouragement de la culture (LEC). Le projet initial de loi d'administration de la culture du Conseil fédéral, qui ignorait pratiquement toutes les demandes des associations culturelles, a été amélioré sur plusieurs points grâce au travail parlementaire. Il est toutefois impossible de parler d'une loi d'encouragement adaptée à son temps. La Confédération continuera à ne jouer pratiquement aucun rôle dans la promotion de la culture en Suisse. La mise sous tutelle de la Fondation Pro Helvetia est par ailleurs très regrettable. Le conseil de fondation a été spolié de sa tâche de base, la conduite stratégique. Il reste à espérer que les promesses réitérées de garantir la liberté artistique et l'indépendance de la fondation dans sa conduite opérationnelle seront tenues. Il faut en revanche saluer le partage des tâches désormais clair entre Pro Helvetia et l'Office fédéral de la culture (extrait tiré de la communication de Suisseculture: www.suisseculture.ch).

- Le Conseil fédéral a décidé de renforcer la sécurité sociale des acteurs culturels

Jusqu'à présent, les salaires inférieurs à 2'200.— francs par an et par employeur étaient exemptés des cotisations. Dès le 1^{er} janvier 2010, les salaires seront systématiquement soumis à cotisations même s'ils sont de minime importance. Cela renforcera la sécurité sociale des acteurs culturels.

Après de longues négociations avec Suisseculture, l'Office fédéral des assurances sociales et l'Union syndicale suisse, le Conseil fédéral a décidé de modifier l'ordonnance sur l'AVS/AI/APG au 1^{er} janvier 2010. Jusqu'à présent, les revenus inférieurs à 2'200 francs par an et par employeur étaient exemptés des cotisations AVS/AI/APG. Dès le 1^{er} janvier 2010, les salaires même minimales versés aux acteurs culturels seront soumis aux cotisations AVS/AI/APG. Les employeurs tels que producteurs de danse et de théâtre, les orchestres, les producteurs dans les domaines phonographiques et audiovisuels, les radios et les télévisions, ainsi que les écoles artistiques devront soumettre tous les salaires versés aux cotisations AVS/AI/APG. Le Conseil fédéral considère la modification de la loi comme une amélioration de la couverture sociale des acteurs culturels. Jusqu'à présent, l'exemption de cotiser prétait aux acteurs culturels, qui se trouvent très souvent dans des situations de travail atypiques, liées par exemple au cumul régulier de petits emplois rétribués en deçà de ce seuil.

Dès 2010, les employeurs dans le domaine de la culture devront soumettre systématiquement tous les salaires versés, même s'ils sont minimes, aux cotisations AVS/AI/APF. Ce changement ne concernera toutefois pas tous les salaires dès le 1^{er} janvier 2010. Les cachets ponctuels d'une musicienne/d'un musicien dans un club, pour un concert, ne sont pas soumis à cette nouveauté. Par contre, le salaire versé par un employeur pour un engagement d'une certaine durée, par exemple sur la base d'un cachet mensuel ou hebdomadaire, sera soumis aux cotisations. Cette règle est également applicable lorsque la musicienne/le musicien joue régulièrement durant une certaine période dans un club.

- Suisseculture Sociale et le „Réseau Prévoyance Culture“

Grâce aux initiatives de Suisseculture Sociale, cinq institutions de prévoyance, dont les prestations sont adaptées aux besoins des acteurs culturels, se sont regroupées dans le Réseau Prévoyance Culture, fondé le 1^{er} mai 2009. La Caisse de pension Musique et Formation, à laquelle les membres du SMS peuvent s'affilier, fait également partie de ce nouveau réseau.

- Révision partielle de la Loi sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA)

La révision de la Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA), adoptée par le parlement fédéral, est entrée en vigueur le 1.7.2008. Le SMS considère que la nouvelle loi LDA fournit une base correcte pour un dédommagement équitable des artistes à l'époque numérique.

La LDA affine particulièrement les droits des auteurs et détenteurs de droits voisins à l'époque numérique. En parallèle, le Conseil fédéral a ratifié deux contrats de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle sur le droit de copie (WIPO Copyright Treaty WCT et WIPO Performers Phonograms Treaty WPPT). Bien que la révision de la nouvelle loi ait abouti à de nombreux élargissements, certaines interpellations n'ont pas été prises en compte, e.a. celle de l'art. 60 LDA réglant les relations entre les sociétés de gestion des droits et les utilisateurs.

Suisseculture relève activement les défis posés par la diffusion via de nouveaux canaux d'oeuvres artistiques protégées par le droit d'auteur. Un système doit être mis en place pour que les auteurs et les interprètes ne soient pas spoliés de leurs droits et dédommagements. En parallèle, il s'agit de pouvoir utiliser largement les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies de communication pour la diffusion d'oeuvres artistiques. De nouvelles solutions doivent être cherchées, par exemple un tarif culturel unique (flatrate). Un tarif culturel unique pourrait par exemple prévoir un dédommagement forfaitaire pour certaines utilisations non commerciales sur Internet, montant qui serait ensuite distribué aux artistes et aux détenteurs des droits.

Axes principaux 2009

- Renforcement des relations publiques (présence et stand aux festivals de jazz de Schaffhouse, Willisau, Lausanne Jazz Onze+, Unerhöht! Zurich, exposé et stand lors du Tetraktys Music Day à Muralto)
- Participation à la foire internationale Jazzahead à Brême en collaboration avec Suisa
- Présence du SMS lors de la Bourse aux spectacles (3 jours) atp et 6 concerts de membres
- Développement et suivi de projets en cours ou nouveaux (mise en place de l'Antenne romande, atelier pour journalistes de jazz au festival de Schaffhouse, lancement d'un Spécial Jazz à la Bourse aux spectacles de l'atp en 09, chartes/code d'éthique avec les clubs et les labels, e.a.)
- Renforcement de la présence du SMS dans les milieux de politique culturelle (représentations dans les associations et institutions, lobbying auprès des intervenants politiques)

Prestations et services aux membres SMS

Les objectifs définis en matière de services aux membres ont été atteints grâce aux prestations suivantes:

- informations régulières des membres sur les développements de politique culturelle et les offres de formation continue
- services offerts aux membres (transmission de codes EAN pour la production de CD, assurances de personnes et d'instruments, conseils en matière de sécurité sociale et d'adhésion à une caisse de pension, prix spéciaux pour la production de CD et rabais sur les protections auditives, réductions sur les entrées à des concerts, etc.)

2. Membres et assemblée des membres, présidence et comité, bureau de direction et secrétariat

Membres au 31.12.2009

- **Nombre total de membres:** **408 (2008: 383)**

- **Répartition:**
- Membres actifs 331 (2008: 320)
Répartition géographique:
253 (2008: 254) membres en Suisse alémanique
68 (2008: 58) en Suisse romande
10 (2008: 8) en Suisse italienne et rétoromanche

- Membres passifs 51 (2008: 53)

- Membres juridiques 10 (2008: 10)

- Etudiant-e-s / AVS 16 (2008: 10)

- **Nouveaux membres:** **25**

L'augmentation du nombre de membres est due au renforcement de notre présence et aux stands très remarquables organisés dans les festivals importants (Willisau, Jazz Onze+, Unerhört, Traktatys Music Day).

Assemblée des membres 2009

L'assemblée annuelle des membres s'est tenue le dimanche 15 mars 2009 au Jazz-Club „Jazzkultur“ à Olten. L'ancienne organisation comprenant un bureau de direction avec des charges définies a été abrogée, le nouveau modèle de gestion avec un secrétaire général proposé a été accepté. Le procès-verbal de cette assemblée fait partie intégrante du présent rapport d'activité.

Présidence et comité

Urs Rölli a démissionné de sa fonction de président et il est élu membre du comité. Marianne Doran est élue présidente à l'unanimité. Urs Schnell a démissionné du comité. Emmanuel Hagmann est élu nouveau membre du comité. Les autres membres du comité sont réélus in globo pour un nouveau mandat d'une année au comité. Le comité 2009/10 est composé de:

Marianne Doran (LU), présidente
Urs Rölli (SH)
Béatrice Graf (GE)
Hämi Hämmerli (ZH)
Hilaria Kramer (TI)
Daniel Schläppi (BE)
Matthias Spillmann (ZH)
Steff Rohrbach (BS)
Emmanuel Hagmann (GE)

En 2009, le comité s'est réuni en 5 séances plénières.

Comité de direction et secrétariat

Le mode de fonctionnement introduit à l'essai en 2007 comprenant le comité, le bureau de direction (3 charges rémunérées) et le secrétariat (35%) a été abrogé par l'AG 2009. Le secrétariat doit devenir à nouveau un secrétariat central renforcé dans le but de pouvoir assurer la mission du SMS.

Le secrétariat a été assuré jusqu'à fin août 2009 par **Pierrette Froidevaux** (35%) dans ses propres bureaux. Le poste de secrétaire général a été mis au concours au printemps. La vaste procédure de sélection a abouti à la nomination de **Vincent Favrat** de Lausanne. Les mois de juillet et août ont été consacrés à son introduction.

Vincent Favrat travaille également dans ses propres bureaux. Le SMS salue la mise en place rapide et efficace des changements au niveau du personnel et des structures.

Le téléphone et les adresses e-mail et postale restent inchangés (032 535 02 24, Case postale 3021, 2500 Biel/Bienne 3).

3. Subventions, subsides et ressources

Outre les cotisations payées par les membres, les subventions des institutions publiques constituent la source principale de ressource:

- Les **cotisations de membres** s'élèvent à CHF 39'203.45 au 31.12.09.
- Le Département fédéral de l'Intérieur, par le biais de l'Office fédéral de la Culture, a accordé au SMS une **subvention** de CHF 53'780.00 (2008: 52'500.00). Ce montant est destiné à soutenir les organisations culturelles (KUOR) dans la planification et la réalisation de leurs activités régulières durant une année.

4. Publications

En 2009, **3 Newsletters SMS** imprimées et **2 Newsletters combinées (électroniques/imprimées)** en langue française et allemande ont été envoyées aux membres et publiées sur le site.

Les nouveaux dépliants SMS, divers programmes de festivals et une brochure sur la prévoyance professionnelle ont été joints aux envois postaux.

5. Prestations et services aux membres

Transmission de codes EAN-ISRC-LC

30 membres SMS ont fait appel à ce service. Les commandes de codes sont transmises par le SMS au SMMV (Schweizerischer Musik und Medien Verband) qui les livre ensuite.

Sécurité sociale

Les membres SMS peuvent s'affilier à la Caisse de pension Musique et Formation et conclure un **plan de prévoyance** sur mesure (pour des revenus d'indépendants et provenant d'emplois divers). Ce 2^e pilier avec assurance-risque est rattaché à l'Institution de prévoyance de l'Association suisse des écoles de musique (fondation commune de prévoyance ASEM/SSPM, Association suisse des écoles de musique/Société suisse de pédagogie musicale). Depuis l'été 2007, les membres SMS sont en contact direct avec la Caisse de pension Musique et Formation. Condition d'admission dans la Caisse est la qualité de membre SMS.

Assurances

Le SMS offre à ses membres l'affiliation à une **assurance instruments** et une **assurance indemnité journalière** à des conditions avantageuses. Ces deux services sont mentionnés dans les Newsletters et sur le site du SMS. Depuis l'automne 2009, les membres SMS peuvent également assurer des instruments et appareils électroniques auprès d'AXA Winterthour.

6. Représentations et délégations aux associations faitières et institutions culturelles

La présidente, les membres du comité, le secrétaire général et le secrétariat ont représenté le SMS à des nombreuses séances de politique culturelle auxquelles participaient également ses partenaires (voir détails ci-après). Le SMS s'engage pour la promotion du jazz et de la musique improvisée au sein des institutions culturelles et politiques. Le jazz et la musique improvisée ont ainsi l'attention à laquelle ils aspirent grâce aux actions du SMS.

La situation des musiciennes de jazz fait également l'objet d'interventions particulières à tous les plans (politique culturelle, médias, hautes écoles, organisateurs, etc.). Grâce aux contacts avec les hautes écoles suisse de musique, des projets de promotion spécialement féminins sont rendus accessibles aux membres du SMS ("Frauen im Jazz", "Jazz im Rock" "Female Band National" - promotion BBT et Helvetiarockt).

Le SMS fait partie des organisation et institutions suivantes et prend une part active dans des groupes de travail pour la défense des intérêts du SMS:

Bundesamt für Kultur (BAK)

Swissperform/SIG/SIS/Commission d'experts Interprètes Phono
Suisseculture
Fondation Suisa pour la musique
Conseil Suisse de la Musique
Coalition suisse pour la diversité culturelle
Suisseculture Sociale
Pro Helvetia
Charte de la musique suisse
action swiss music – Trock
Artos
PaCK Présence Action Culturelle
Conférence des directeurs d'écoles de jazz suisses
Festival de jazz de Schaffhouse (Entretiens sur le jazz)
AMR Genève
Association Onze+ (Lausanne)
Association AGMJ (Genève)
AMIT Ticino
SMMV Schweiz. Musik- und Medienverband
atp Association artistes - théâtres - promotion
Caisse de pension Musique et Formation
Suisse Diagonales Jazz
SSRS (Romandie)
RAAC (Genève)
Ministre de la culture
Initiative populaire „jeunesse + musique“

7. Projets 2010

Renforcement de notre présence auprès de tous les intervenants et groupes d'intéressés, par la poursuite de notre nouvelle stratégie de communication (acquisition de nouveaux membres, relations avec les médias, relations publiques)
Renforcement de notre présence en Romandie et au Tessin
Actualisation continue du site Internet
Poursuite des entretiens pour l'optimisation des conditions avec les labels, organisateurs, institutions de soutien, écoles, médias, radio et TV
Contacts avec des associations partenaires en Suisse et à l'étranger
Renforcement de nos relations publiques (podiums de discussion, participations à des festivals et foires internationales)

8. Chronologie des événements marquants et activités en 2009

Durant l'année: Collaboration dans le Groupe de traitement des requêtes de la SIS
13.01.2009
Tirage au sort des formations pour le 1er Spécial Jazz du 18.04.09 à la 50e Bourse aux spectacles de l'atp à Berne, en présence de Urs Schnell (Fondation Suisa pour la musique), Claus Widmer et André Togni (atp) et Pierrette Froidevaux
29.01.2009
Séance no 1 du comité à Olten
13.02.2009
Invitation à la 12e assemblée ordinaire des membres
05.03.2009
Séance no 2 du comité à Olten
15.03.2009
Assemblée des membres du SMS à Olten, au Jazz-Club „Jazzkultur“ d'Armando Pipitone
Démission d'Urs Rölli de la présidence, élection de Marianne Doran à la présidence
19.03.2009
Lunch avec le Groupe Parlementaire de Musique du Conseil national sur le thème de la révision LEC, prévoyance professionnelle et révision de la TVA, organisé par Suisseculture et le Conseil Suisse de la Musique (Pierrette Froidevaux)
15.04.2009
Newsletter no 1 aux membres et lettre de la nouvelle présidente: rétrospective de l'AG, facture des cotisations 09, réductions Festival de jazz de l'AMR Genève, festival uncool Poschiavo, festival de jazz de Schaffhouse, invitation aux entretiens sur le jazz de SH, Pro Helvetia, jazzahead Brême, codes EAN, adhésion à Swissperform, annuaires utiles, annonce du concert Tribute to Fabian Kurattli
18.04.2009
1er Spécial Jazz à la 50e Bourse aux spectacles de l'atp avec 6 formations:
Denis Beuret-Hans Koch-Vinz Vonlanthen / Marie Schwab et Kornelia Bruggmann / Bänz Oester / Dominik Burger-Mathias Kielholz-Jerry Rojas / Araxi Karnusian-Dominic Egli-Michael Bucher / Hans Burgener
23-26.4.09: Foire internationale jazzahead à Brême en collaboration avec la Fondation Suisa pour la Musique et Pro Helvetia
08.05.2009
AG de la Coalition suisse pour la diversité culturelle à Bienne (P. Froidevaux)
Mai 2009
Réalisation d'un collage de témoignages SMS de 3mx2m
14.05.2009
Séance no 3 du comité à Schaffhouse
13-16.05.09 :
Présence et stand SMS au Festival de Schaffhouse
Entretiens sur le jazz, thème „Let's Netz! - Les réseaux du jazz“, podium suivi d'un apéro SMS
08.07.2009
AG de Suisseculture Sociale à Zurich (P. Froidevaux et Vincent Favrat, nouveau secrétaire général)
15.08.2009
Entrée en fonction de Vincent Favrat en qualité de secrétaire général
15.08.2009-10.09.2009
Transmission des dossiers du secrétariat et introduction (P. Froidevaux à V. Favrat)

21.08.2009

Newsletter no 2 aux membres: présentation de Vincent Favrat, informations sur les projets en cours et réalisés, codes EAN, envoi des cartes de membres resp. de rappels pour les cotisations impayées

26.-30.08.2009

Stand SMS au Jazzfestival Willisau

31.08.2009

Séance no 4 du comité à Olten

Septembre 2009

Remaniement de l'assurance instruments (V. Favrat)

04.09.09:

Séance avec Pro Helvetia (Thomas Gartmann, Barbara Canepa) à Zurich (Marianne Doran, Hämi Hämmerli, Vincent Favrat, Urs Rollin)

04.09.09:

Séance de travail avec Manu Gehrig du SMMV (V. Favrat)

14.09.09:

Communiqué aux membres SMS (e-mail et imprimé) „Votez pour Denis Beuret, musicien, à l'élection au Ministère de la culture"

15.09.09:

Lettres aux diplômés des hautes écoles de musique

16.09.09:

Séance SSMV relative à MMCC (Musik & Medien Conference 2010) à Zurich (V. Favrat)

17.09.09:

Séance de travail avec Serge Wintsch de l'Association Onze+ (V. Favrat)

18.09.09:

Envoi postal du dépliant SMS aux membres de l'Association Onze+ (150 personnes)

24.09.09:

Séance du Conseil suisse de la musique à Berne (V. Favrat)

24.09.09:

Séance de travail avec Beat Santschi de l'USDAM (V. Favrat)

26.09.09:

Annonce du SMS dans le Spécial 24Heures pour le festival Lausanne Jazz Onze+

29.9.09:

Séance relative au contrat-type d'édition avec SUISA à Zurich (Marianne Doran)

10.10.09:

Communiqué SMS: le Conseil fédéral renforce la sécurité sociale des acteurs culturels

14.10.09

Débat "Art et Culture: quel soutien pour quels enjeux ? » (Béatrice Graf) au Théâtre de Vevey

21.10.09:

Communication aux membres SMS sur la décision du Conseil fédéral d'améliorer la sécurité sociale des acteurs culturels (e-mail et imprimée)

24.10.09: Newsletter 3: autogestion pour les indépendants, Denis Beuret est le nouveau ministre de la culture, diversité culturelle – Unesco, Pro Helvetia soutient les labels suisses de jazz, convention collective CD – Mediacting – rabais de 10%, Réseau Prévoyance Culture (Suisseculture Sociale), MX3 – concours – Film Score, le nouveau nom de la SUISA, Prix Jazz ZKB 2009 à Plaistow, réductions et stands au Jazz Onze+ Lausanne et à Unerhört Zurich, Formation Musique et droits du FMCA, Forum Musical Trock).

27.10.09:

Séance KUOR avec le Conseil Suisse de la Musique à Berne (V. Favrat)

27.10.09:

Séance de travail avec Action Suisse Music, USDAM, ASM (V. Favrat)

28-31.10.09 :

Présence et stand au Festival Jazz Onze+ à Lausanne

29.10.09:

Séance no 5 du comité à Olten

30.10.09:

Remise de notre demande de subvention à l'OFC (Marianne Doran, V. Favrat)

3.11.09

Assemblée des délégués de Suisseculture, Zurich (Marianne Doran)

13.11.09:

Rencontre FCMA – Marc Ridet (V. Favrat)

17.11.09

Retraite Suisseculture, Zurich (Marianne Doran)

26.11.09:

Séance de travail avec Eric Mermod et Lysander Gelewski de Mymusicrights.ch et Csaba Kézér de l'ASM (V. Favrat)

26-29.11.09 :

Présence du SMS et stand au festival Unerhört! à Zurich

29.11.09 :

Exposé (également sur RSI Rete 3) et stand d'information au Tetraktys Music Day à Muralto (V. Favrat)

8.12.09

Prise de position officielle et lettre à Radio DRS 2 concernant la fermeture du Radiostudio 2

10.12.09

Séance no 6 du comité à Olten